

**Pièces à fournir :**

- ❑ Ancienne carte d'identité
- ❑ 2 photos norme ISO/IEC couleur ou noir et blanc
- ❑ Copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur
- ❑ Une facture EDF Ou téléphone
- ❑ Pour les majeurs résidants chez les parents>, fournir une attestation et la copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- ❑ Pour les mineurs de parents divorcés, fournir la copie du jugement de divorce
- ❑ Pour un renouvellement d'une carte d'identité sans présentation de l'ancienne carte : droit de timbre de 25 € + déclaration de perte s'il y a perte ou vol